

Commission des « Championnats MOSELLE U13 »  
Procès-Verbal de la réunion du 26 juin 2024  
Tenue par voie électronique

Présidence de séance : Anthony SARTORI

Secrétaire de séance : Dominique GACHET

Autres présents : Patrice KIHL, Renée KLEIN (délégué du CD), Stéphane PERARD, Joël SARG, Alain LEFEBVRE, Pascale NAUDIN, responsable du Service Compétitions

Excusées : Elwis BENOIT, Mohamed KETLAS

### Montées en U14 R1 et U14 R2

Pour rappel la Moselle dispose de 11 accédants en U14 LGEF qui se décompose comme suit :

- 5 équipes en U14 R1 (les deux premiers de chaque groupe A et B, ainsi que le meilleur 3ème des deux groupes)
- 6 équipes en U14 R2 (le moins bon troisième des deux groupes, le quatrième et cinquième des deux groupes ainsi que le meilleur sixième des deux groupes)

Pour établir la liste des équipes autorisées à accéder au niveau supérieur, il est tenu compte : du règlement « Championnat MOSELLE U13 », de l'organigramme adopté par le Comité de Direction publié avant le début de la phase de printemps des championnats le 12 février 2024.

Les équipes accédants au niveau U14 R1 pour la saison 2024-2025 sont :

- US Thionville Lusitanos
- USAG Uckange
- EN Saint-Avold
- US Forbach
- FC Yutz

Les équipes accédants au niveau U14 R2 pour la saison 2024-2025 sont :

- FC APM Metz
- ES Fameck
- RS Magny
- FC Sarrebourg
- UL Plantières
- FC Sarreguemines

### Possibilités de recours

Les décisions relatives aux montées de la saison 2023-2024 établies par la "Commission U13" sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMF dans le délai de **deux jours** à compter du lendemain de la publication du présent PV.

L'appel devra être interjeté selon les dispositions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF :

- par voie électronique au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football à l'adresse « [appel@moselle.fff.fr](mailto:appel@moselle.fff.fr) »

ou

- par lettre recommandée au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football adressée au 49, rue du général Metman 57 071 METZ.

Metz, le 27 juin 2024  
Le Président de la Commission U13  
Anthony SARTORI